

Semaine Ados

Du 30 juin au 4 juillet

	Lundi 30	Mardi 1er	Mercredi 2	Jeudi 3	Vendredi 4
Semaine complète	90€			Règlement	

Du 7 au 11 juillet

	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11
Semaine complète	90€			Règlement	

Du 15 au 18 juillet

	Férié	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18
Semaine complète	80€			Règlement	

Du 21 au 25 juillet

	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
Semaine complète	90€			Règlement	

Règlement par chèques, espèces, chèques vacances, coupons sport, CB ou virement.

Stage D'été 2025

DU 30 JUIN AU 25 JUILLET
A PARTIR DE 2017

SEMAINE
SPÉCIALE ADOS
DU 30 JUIN AU 4
JUILLET

GYMNASE EMILIE LE PENNEC
IMPASSE VALLOT
76500, ELBEUF

INSCRIPTIONS DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES.

tempo-gym@wanadoo.fr
<https://tempogym.fr>
Tel : 02.35.78.09.78



Stage Vacances



7 ANS ET +

Accueil à partir de 8h30 (si besoin)

MATIN DE 9H00 À 12H00

Pratique des activités gymniques et acrobatiques

MIDI DE 12H00 À 13H30

Repas froid apportés par vos soins pour le midi

APRÈS-MIDI DE 13H30 À 17H00

Pratiques sportives et culturelles : sports divers, piscine, grand jeux...

GOÛTER

Fourni par le club



Retrouvez le programme plus en détail sur le site tempogym.fr

*Les activités peuvent être modifiées si besoin.

Fiche d'inscriptions Stage Été 2025

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

mail :

(Domicile : (Portable des parents :

Tel. Lieu de travail :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Tel :

II- Renseignements complémentaires

N° de Sécurité Sociale :

Nom de votre mutuelle : N° :

Votre enfant sait-il nager : OUI NON

L'enfant est-il hémophile : OUI NON

L'enfant est-il allergique : OUI NON

Si oui, nature de l'allergie :

Autres Renseignements Utiles :

III- Autorisation Parentale

Je soussigné(e) autorise mon enfant

..... à participer à toutes les activités nautiques et les sorties hors de la commune (quel que soit le moyen de transport), sauf contre-indication médicale, ces activités étant proposées dans le respect des règles de sécurité et des règlements en vigueur.

Je note que les enfants transportés par un cadre ou un bénévole de l'association sont automatiquement couverts par le contrat d'assurance automobile souscrit par l'association.

J'autorise en outre, le responsable de l'association à le ou la faire soigner et à pratiquer toute intervention d'urgence.

Je dépose à ce jour..... (date) mon règlement deeuros destiné à couvrir les frais d'inscription.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »